

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019
DELIBERATION N° 44

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43*

L'an deux mil dix-neuf, le 5 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h33.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE (jusqu'à 21h35), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h46), ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCO, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC ; M. UGALDE par M. ETCHEGARAY (à partir de 21h35); M. AGUERRE par M. LACASSAGNE (à partir de 21h46) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par Mme CASTEL ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme LAUQUE ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Absente :
Mme JUZAN

Secrétaire :
M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Soroste,

OBJET : FINANCES – Exercice 2020 - Autorisations budgétaires d'investissement par anticipation au vote du budget primitif.

En application de l'article L.1612-1 alinéa 3 du code général des collectivités territoriales et afin de permettre la continuité des investissements jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement détaillées ci-dessous par chapitres et articles, étant précisé que les principales opérations concernées sont détaillées dans le document joint en annexe. Ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2020.

Pour le budget principal

Chapitre - compte	Libellé	Montant en €
202	Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme	30 000
2031	Frais d'études	107 000
2051	Logiciels	194 000
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	331 000
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - bâtiments	190 000
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	190 000
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000
21578	Autre matériel et outillage de voirie	635 000
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	285 000
2161	Œuvres et objets d'art	10 000
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musées	8 000
2168	Autres collections et œuvres d'art	2 000
2182	Matériel de transport	278 000
2183	Matériel informatique	93 000
2184	Mobilier	81 000
2185	Cheptel	7 000
2188	Autres immobilisations corporelles	137 000
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 556 000
2312	Agencements et aménagements de terrains	427 000
2313	Constructions	1 935 000
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 888 000
2316	Restauration des collections et œuvres d'art	23 000
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	150 000
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	4 423 000
Total Budget principal		6 500 000

Pour le budget annexe des parcs de stationnement

Chapitre - compte	Libellé	Montant en €
2153	Installations à caractère spécifique	190 000
2154	Matériel industriel	50 000
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	240 000
2312	Terrains	215 000
2313	Constructions	842 000
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	3 000
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 060 000
Total budget annexe des parcs de stationnement		1 300 000

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, par anticipation au vote du budget primitif 2020, les dépenses d'investissement détaillées ci-dessus par chapitre et par article, étant précisé que l'attribution de subventions au titre de l'habitat ancien nécessite une délibération spécifique du conseil municipal.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mme CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ETCHETO (avec mandat), PALLAS, ARTIAGA
ne prennent pas part au vote

Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, M. BERGE ne prennent pas part au vote

M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne